



# FIDUCIAL

AUDIT

AGENCE DE TOULOUSE  
2, impasse Couzinet  
Parc de la Plaine - B.P. 95818  
31505 TOULOUSE CEDEX 5  
Tél. 05 62 16 62 16

## ASSOCIATION COMITE DEPARTEMENTAL DU LOT ET GARONNE DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER

**Rapport du commissaire aux comptes  
sur les comptes annuels**

**Exercice clos le 31 décembre 2023**

**SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE NATIONALE DE RÉVISION COMPTABLE**

Société Anonyme d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes au capital de 250 000 € - 334 301 488 RCS Nanterre - N° TVA FR 39 334 301 488  
Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la Région Paris - Île-de-France et Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles  
Siège social : Paris La Défense - 41, rue du Capitaine Guynemer - 92925 La Défense Cedex - Site : [www.fiducial.fr](http://www.fiducial.fr)

**ASSOCIATION**  
**COMITE DEPARTEMENTAL DU LOT ET GARONNE**  
**DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**  
Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'Assemblée Générale

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **Comité départemental du Lot et Garonne de la ligue contre le cancer** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

4

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et informations fournies dans les notes de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

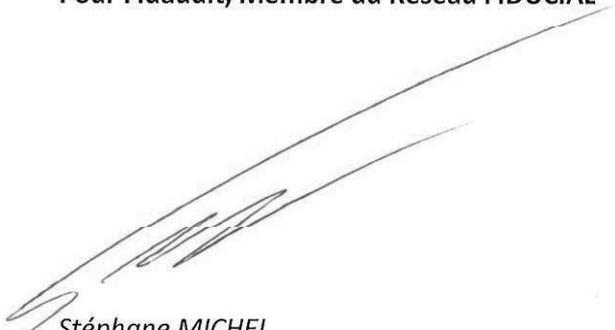
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

*Fait à Toulouse le 15 mars 2024*

**Pour Fidaudit, Membre du Réseau FIDUCIAL**



*Stéphane MICHEL*

*Commissaire aux comptes*

## Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	230	230		59
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains	13 900		13 900	13 900
	Constructions	444 954	128 531	316 422	336 260
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	35 902	33 259	2 643	4 196
	Immobilisations grévées de droits				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	200 004		200 004	200 004	
Prêts					
Autres immobilisations financières	50		50	50	
	<b>TOTAL (1)</b>	<b>695 039</b>	<b>162 021</b>	<b>533 018</b>	<b>554 468</b>
	Comptes de liaisons				
ACTIF CIRCULANT	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	<b>Avances et Acomptes versés sur commandes</b>	(400)		(400)	
	<b>CREANCES (3)</b>				
	Créances usagers et comptes rattachés	20		20	
	Autres créances	33 587		33 587	37 180
Capital souscrit appelé, non versé					
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>					
<b>DISPONIBILITES</b>	538 663		538 663	584 577	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				716
	<b>TOTAL (II)</b>	<b>571 871</b>		<b>571 871</b>	<b>622 473</b>
	Frais d'émission d'emprunt et de titres (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
	<b>TOTAL (I à VI)</b>	<b>1 266 910</b>	<b>162 021</b>	<b>1 104 889</b>	<b>1 176 941</b>
(1) dont plus d'un an (2) dont à moins d'un an (3) dont à plus d'un an				50	50

SM 1/38

## Bilan Passif

		31/12/2023	31/12/2022
<b>Fonds associatifs</b>	<b>Fonds propres</b>		
	Fonds associatifs sans droits de reprise		
	Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves	577 667	577 667
	Report à nouveau	425 387	70 395
	<b>Résultat de l'exercice</b>	(150 597)	354 993
	<b>Total des fonds propres</b>	<b>852 457</b>	<b>1 003 055</b>
	<b>Autres fonds associatifs</b>		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
- Apports			
- Legs et donations			
- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables			
Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
Droits des propriétaires			
Ecart de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
Provisions réglementées			
<b>Total des autres fonds associatifs</b>			
<b>Total des fonds associatifs</b>	<b>852 457</b>	<b>1 003 055</b>	
	Provisions pour risques	3 825	3 106
	Provisions pour charges		
<b>Total des provisions</b>	<b>3 825</b>	<b>3 106</b>	
	Comptes de liaisons		
<b>Fonds dédiés</b>	Aux fondations abritées		
	Sur subventions de fonctionnement		13 394
	Sur dons manuels affectés		
	Sur legs et donations affectés		
<b>Total des fonds dédiés</b>		<b>13 394</b>	
<b>DETTES (1)</b>	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	83 844	104 126
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	54 599	30 380
	Dettes fiscales et sociales	7 686	6 848
	<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	102 478	16 032	
Produits constatés d'avance			
<b>Total des dettes</b>	<b>248 607</b>	<b>157 386</b>	
	Ecart de conversion passif		
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>1 104 889</b>	<b>1 176 941</b>	
	Résultat de l'exercice exprimé en centièmes	(150 597,39)	354 992,80
(1) Dont à moins d'un an	185 839	157 386	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

  
**FIDUCIAL**  
**AUDIT**  
 Parc de la Plaine  
 2 Impasse René Couzinet  
 B.P. 95818  
 31505 TOULOUSE  
 Tél. 05 62 16 61 95 Fax 05 62 16 62 07

# Compte de Résultat

1/2

		31/12/2023	31/12/2022
		12 mois	12 mois
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Cotisations	13 888	14 400
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens	8 338	8 777
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	5 517	6 063
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	2 998	3 840
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	130 756	136 996
	Mécénats	7 950	3 850
	Legs, donations et assurances-vie	83 071	465 445
	Contributions financières	82 385	63 343
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	470	2 536
	Utilisations des fonds dédiés	13 394	
Autres produits	297		
	<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>349 063</b>	<b>705 250</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats de marchandises	9 900	258
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	198 110	131 964
	Aides financières	129 077	114 348
	Impôts, taxes et versements assimilés	8 353	4 425
	Salaires et traitements	97 232	58 308
	Charges sociales	20 761	12 274
	Dotation aux amortissements et dépréciations	22 502	21 549
	Dotation aux provisions	719	1 342
	Reports en fonds dédiés		
Autres charges	14 643	12 170	
	<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>501 297</b>	<b>356 638</b>
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(152 235)</b>	<b>348 612</b>

  
**FIDUCIAL**  
**AUDIT**  
*Parc de la Plaine*  
**2 Impasse René Couzinet**  
**B.P. 95818**  
**31505 TOULOUSE**  
**Tél 05 62 16 61 95 - Fax 05 62 16 62 07**

SN 3/38

# Compte de Résultat 2/2

		31/12/2023	31/12/2022
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>(152 235)</b>	<b>348 612</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	3 855	1 305
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
<b>Total des produits financiers</b>		<b>3 855</b>	<b>1 305</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	1 123	1 285
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des charges financières</b>		<b>1 123</b>	<b>1 285</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>2 732</b>	<b>19</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts</b>		<b>(149 503)</b>	<b>348 631</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Sur opérations de gestion	407	6 873
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>Total des produits exceptionnels</b>		<b>407</b>	<b>6 873</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Sur opérations de gestion	1 501	511
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>Total des charges exceptionnelles</b>		<b>1 501</b>	<b>511</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>(1 094)</b>	<b>6 362</b>
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>353 324</b>	<b>713 427</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>503 922</b>	<b>358 434</b>
<b>EXCEDENT ou DEFICIT</b>		<b>(150 597)</b>	<b>354 993</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
Dons en nature		16 999	25
Prestations en nature			6 168
Bénévolat			6 193
<b>TOTAL</b>		<b>16 999</b>	<b>6 193</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
Secours en nature			25
Mise à disposition gratuite de biens			6 168
Prestations			6 168
Personnel bénévole		16 999	6 168
<b>TOTAL</b>		<b>16 999</b>	<b>6 193</b>

  
**FIDUCIAL**  
**AUDIT**

*Parc de la Plaine*  
**2 Impasse René Couzinet**  
**B.P. 95818**  
**31505 TOULOUSE**  
**Tél. 05 62 16 61 95 - Fax 05 62 16 62 07**



**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS**  
**CLOS AU 31/12/2023**

  
**FIDUCIAL**  
**AUDIT**  
*Parc de la Plaine*  
**2 Impasse René Couzinet**  
B.P. 95818  
31505 TOULOUSE  
Tél. 05 62 16 61 95 - Fax 05 62 16 62 07

## TABLE DES MATIERES

<b>1.</b>	<b>PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION &amp; DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE.....</b>	<b>4</b>
1.1	OBJET SOCIAL.....	4
1.2	NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES.....	4
1.3	ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE.....	5
<b>2.</b>	<b>PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES .....</b>	<b>6</b>
2.1	PRINCIPES GÉNÉRAUX .....	6
2.1.1	Préambule.....	6
2.1.2	Cadre légal de référence .....	6
2.2	DÉROGATIONS.....	6
2.2.1	Cotisation des Comités Départementaux.....	6
2.2.2	Traitement des legs et donations (À supprimer si non RUP MUP).....	6
<b>3.</b>	<b>INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN .....</b>	<b>8</b>
3.1	NOTES SUR LE BILAN ACTIF .....	8
3.1.1	Principes généraux.....	8
3.1.2	État de l'actif immobilisé (brut) .....	8
3.1.2.1	Détail des colonnes « B et C ».....	8
3.1.3	Amortissements de l'actif immobilisé .....	9
3.1.4	Méthode et durées d'amortissements .....	10
3.1.5	Tableau de variation des immobilisations financières .....	10
3.1.6	Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2023 .....	10
3.1.7	Stocks .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
3.1.1	Etat des échéances des créances .....	11
3.1.2	Tableaux des dépréciations.....	11
3.1.3	Disponibilités.....	12
3.1.4	Produits à recevoir par postes du bilan.....	12
3.1.5	Charges constatées d'avance.....	12
3.2	NOTES SUR LE BILAN PASSIF .....	13
3.2.1	Tableau de variation des fonds propres.....	13
3.2.2	Fonds dédiés.....	14
3.2.3	Fonds reportés liés aux legs ou donations (A supprimer si non RUP MUP).....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
3.2.4	Provisions pour risques et charges.....	15
3.2.4.1	Tableau de variation .....	15
3.2.4.2	Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés.....	15
3.2.5	Dettes.....	15
3.2.5.1	Etat des échéances .....	15
3.2.5.2	Détail des dettes fiscales et sociales.....	16
3.2.6	Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler) .....	16
3.3	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN .....	16
<b>4.</b>	<b>INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT .....</b>	<b>17</b>
4.1	COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD).....	17
4.2	PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION .....	19
4.2.1	Produits liés à la générosité du public.....	19
4.2.1.1	Cotisations sans contrepartie .....	19
4.2.1.2	Dons manuels et dons étrangers .....	19
4.2.1.3	Legs, donations, assurance-vie (A supprimer si non RUP MUP).....	19
4.2.1.4	Mécénat.....	19
4.2.1.5	Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler).....	20
4.2.2	Produits non liés à la générosité du public.....	20
4.2.2.1	Parrainage des entreprises .....	20
4.2.2.2	Contributions financières sans contrepartie.....	21
4.2.2.3	Autres produits non liés à la générosité du public.....	21
4.2.3	Subventions et autres concours publics .....	21
4.2.4	Reprises sur provisions et dépréciations .....	22

1.2.5	Utilisation des fonds dédiés .....	22
4.3	CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION .....	22
4.3.1	Modalités de répartition des charges .....	22
4.3.2	Missions sociales.....	23
4.3.3	Frais de recherche de fonds .....	23
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public .....	23
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources .....	23
4.3.4	Frais de fonctionnement .....	24
4.3.5	Dotations aux provisions et dépréciations .....	24
4.3.6	Reports en fonds dédiés de l'exercice .....	24
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD .....	24
4.4.1	Principes généraux.....	24
4.4.2	Principes de valorisation .....	25
4.5	TABI FAI DF RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD .....	26
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT .....	28
4.6.1	Honoraires des commissaires-aux-comptes.....	28
4.6.2	Charges et produits exceptionnels .....	28
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER).....	29
4.7.1	Compte d'Emploi des Ressources (CER) .....	29
4.7.2	Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public.....	32
4.7.3	Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public .....	32
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE.....	33
5.1	INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN .....	33
5.1.1	Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser (A supprimer si non RUP MUP) .....	33
5.2	AUTRES INFORMATIONS.....	33
5.2.1	Informations relatives aux bénévoles .....	33
5.2.2	Informations relatives au personnel salarié.....	34
5.2.3	Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice .....	34
5.2.4	Certification du nombre d'adhérents .....	34

  
**FIDUCIAL**  
**AUDIT**  
 Parc de la Plaine  
 2 Impasse René Couzinet  
 B.P. 95818  
 31505 TOULOUSE  
 Tél. 05 62 16 61 95 - Fax 05 62 16 62 07

# 1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

## 1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

## 1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

  
**FIDUCIAL**  
**AUDIT**

Parc de la Plaine

2 Impasse René Cozinet  
B.P. 95818

31505 TOULOUSE

Tel. 05 62 16 61 95 - Fax 05 62 16 62 66

- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

### 1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

---

Néant



**FIDUCIAL  
AUDIT**

*Parc de la Plaine*  
**2 Impasse René Couzinet**  
B.P. 95818

**31505 TOULOUSE**  
Tél. 05 62 16 61 95 - Fax 05 62 16 62 07

SN 9/38

## 2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

### 2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

#### 2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

#### 2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2023 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

### 2.2 DÉROGATIONS

#### 2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

#### 2.2.2 Traitement des legs et donations

La Ligue Nationale Contre le Cancer a mis en œuvre tous les moyens pour permettre d'appréhender les impacts de la réforme comptable, tant en termes de collecte des informations et de traçabilité des opérations, que de système d'information de gestion et de contrôle interne.

Compte tenu des contraintes de planning de mise en œuvre imposées et par dérogation aux règles relatives au traitement des legs et donations énoncées précédemment, la Direction comptable et financière de l'association a décidé, au niveau du siège et de ses comités RUP et MUP, de retenir les options suivantes :

- En cas de perte de valeur, les biens provenant de legs (ou de donations) destinés à être cédés, la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation. A l'issue d'une période de trois ans et en l'absence de cession, la valeur des actifs dépréciés sera considérée comme nulle.
  - Les actifs et passifs identifiés préalablement à l'acceptation du legs par le Conseil d'administration peuvent faire l'objet de modifications de valeur (à la hausse ou à la baisse) postérieurement, qui ne nécessitent pas la rédaction d'un nouvel avenant à soumettre au CA, contrairement aux modifications de quote-part.
- Les actifs et passifs non identifiés préalablement à l'acceptation du legs par le CA, feront l'objet d'un avenant qui sera soumis à l'acceptation du CA, avant la comptabilisation des nouvelles valeurs.

- Les dossiers ouverts au 31 décembre, comportant des éléments financiers transmis par le notaire et une quote-part seront inscrits en hors bilan, contrairement aux dossiers dont les éléments financiers sont partiels ou inexistant, ou encore ne comportant pas de quote-part.

Pour les dossiers d'assurances vie, il ne sera pas comptabilisé de montant en hors bilan du fait que la Ligue ne dispose de la clause bénéficiaire qu'après l'encaissement.

Sur des aspects plus techniques, les écritures de hors bilan seront passés dans les comptes de classe 8.

- Pour les dossiers de « Quasi usufruit » (usufruit de sommes d'argent), si la Ligue ne possède pas de position des comptes bancaires concernés au-delà de 5 ans, la valorisation en sera portée à zéro. En conséquence, une dépréciation sera comptabilisée.



**FIDUCIAL  
AUDIT**

*Parc de la Plaine*  
2 Impasse René Couzinet  
B.P. 95818  
31505 TOULOUSE  
Tél. 05 62 16 61 95 - Fax 05 62 16 62 07

57 11/38

### 3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

#### 3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

##### 3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

##### 3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles	230			230
Immobilisations corporelles	493 703	1 052		494 755
Immobilisations financières	200 054			200 054
<b>Total</b>	<b>693 987</b>	<b>1 052</b>	<b>0</b>	<b>695 039</b>

##### 3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
Immobilisations corporelles	1 052	0
→Buste de palpation	1 052	
Immobilisations financières	0	0
<b>Total</b>	<b>1 052</b>	<b>0</b>

  
**FIDUCIAL**  
**AUDIT**  
Parc de la Plaine  
2 Impasse René Couzinet  
B.P. 95818  
31505 TOULOUSE  
Tél. 05 62 16 61 95 - Fax 05 62 16 62 00

**3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé**

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.Immobilisations incorporelles				
Amort.Immobilisations corporelles	139 519	22 502		162 021
Amort.Immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>139 519</b>	<b>22 502</b>	<b>0</b>	<b>162 021</b>



**FIDUCIAL  
AUDIT**

*Parc de la Plaine*  
2 Impasse René Couzinet  
B.P. 95818  
31505 TOULOUSE  
Tél 05 62 16 61 95 - Fax 05 62 16 62 0

### 3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

### 3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	200 004			200 004
Prêts				
Autres immobilisations financières	50			50
<b>Total</b>	<b>200 054</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>200 054</b>

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

### 3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2023

Rubriques	Montant soucript	Durée	Montant 31/12
Détailler le crédit bail: - Véhicule - Matériel de bureau - Autres ...			
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>31505 TOULOUSE</b>	<b>0</b>

Tél 05 62 16 61 95 - Fax 05 62 16 61 95

57 14/38

### 3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
<b>Actif immobilisé</b>			
→ Autres immobilisations financières	50		50
<b>Actif circulant et charges d'avance</b>			
→ Créances clients et comptes rattachés			
→ Autres Créances	33 587	33 587	
→ Créances reçues par legs ou donations			
→ Charges constatées d'avance			
<b>Total</b>	<b>33 637</b>	<b>33 587</b>	<b>50</b>

### 3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières					
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

  
**FIDUCIAL**  
**AUDIT**  
 Parc de la Plaine  
 2 Impasse René Couzinet  
 B.P. 95818  
 31505 TOULOUSE  
 Tél. 05 62 16 61 95 - Fax 05 62 16 62 07

### 3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2023	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	360 014	
Livrets et comptes épargne	78 238	
Comptes à terme	100 000	
<b>Total</b>	<b>538 252</b>	<b>0</b>

### 3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
<b>Fournisseurs débiteurs</b>		
<b>Créances clients et comptes rattachés</b>		
→ Clients public	20	0
<i>Créances par legs ou donation en cours de réalisation</i>		
<b>Autres créances</b>		
→ Personnel rémunération dues	0	54
→ Legs à recevoir du bureau national	0	17 717
→ Dons à recevoir du bureau national	8 780	350
→ Autres dons à recevoir	2 034	0
→ Produit à recevoir des autres comités	19 782	16 273
→ Autres produits à recevoir	1 792	2 787
<b>Disponibilités</b>		
<b>Total</b>	<b>32 408</b>	<b>37 181</b>

### 3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Groupama		683
Eau de garonne		33
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>716</b>

  
**FIDUCIAL**  
**AUDIT**  
Parc de la Plaine  
2 Impasse René Couzinct  
B.P. 95818  
31505 TOULOUSE  
Tél. 05 62 16 61 95 - Fax 05 62 16 62 00

### 3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

#### 3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2023		Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2023	
	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>										
→ Fonds statutaires	69 000								101 000	
→ Fonds de réserve générale	508 667				32 000		32 000		476 667	
→ Fonds de réserve missions sociales										
→ Legs et donations avec contrepartie										
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>										
<b>Ecart de réévaluation</b>										
<b>Réserves</b>										
Report à nouveau	70 395		354 993						425 388	
Excédent ou déficit de l'exercice	354 993		-354 993				150 597		-150 597	
Subventions d'investissement										
Provisions réglementées										
<b>Total</b>	<b>1 003 055</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>32 000</b>	<b>0</b>	<b>182 597</b>	<b>0</b>	<b>852 458</b>	<b>0</b>

  
**FIDUCIAL**  
**AUDIT**  
 Parc de la Plaine  
 2 Impasse René Couzinet  
 B.P. 95616  
 31505 TOULOUSE  
 05 62 16 61 95 - Fax 05 62 16 62 07



### 3.2.3 Provisions pour risques et charges

#### 3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
<b>Provisions pour risques</b> → Provisions pour litiges → Autres provisions pour risques				
<b>Provisions pour charges</b> → Provisions pour charges sur legs ou donations → Provisions pour entretien des tombes sur legs → Provisions pour indemnités de départ en retraite	3 106	719		3 825
<b>Total</b>	<b>3 106</b>	<b>719</b>	<b>0</b>	<b>3 825</b>

#### 3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 64 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

### 3.2.4 Dettes

#### 3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :	83 844,00	21 076,23	62 767,77	
→ à 1 an au maximum à l'origine		-		
→ à plus de 1 an à l'origine		-		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	54 599,00	54 599,00		
Dettes des legs ou donations		-		
Dettes fiscales et sociales	7 686,00	7 686,00		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-		
Autres dettes	102 478,00	102 478,00		
Produits constatés d'avance		-		
<b>Total</b>	<b>248 607</b>	<b>185 839</b>	<b>62 768</b>	<b>0</b>

**FIDUCIAL**  
AUDIT

Parc de la Plaine  
2 Impasse René Couzinet  
B.P. 95818  
31505 TOULOUSE

Tél. 05 62 16 61 95 - Fax 05 62 16 62 0

57 19/38

### 3.2.1.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
<b>Dettes fiscales :</b>	<b>987</b>	<b>202</b>
→ Impôt sur les sociétés		
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes	987	202
→ Etat charges à payer		
<b>Dettes sociales :</b>	<b>6 700</b>	<b>6 645</b>
→ Urssaf/ Pôle emploi	0	2 271
→ Caisse de retraite	0	505
→ Caisse de prévoyance	806	644
→ Personnel autres charges à payer		
→ Organismes sociaux autres charges à payer		
→ Dettes congés à payer	4 449	2 409
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	1 445	695
→ Autres organismes sociaux		121
<b>Total</b>	<b>7 687</b>	<b>6 847</b>

### 3.2.5 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
<b>Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :</b>	<b>28 143</b>	<b>27 517</b>
→ FNP - Factures non parvenues		
LNCC	22 879	22 691
SOCIO ESTHETICIENNE	0	135
LA POSTE	276	291
ECE	0	570
FIDUCIAL	3 930	3 744
TELECOM INFO	0	86
AGUR	51	
BNP RICOH	1 006	
<b>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Dettes des legs et donations :</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Autres dettes :</b>	<b>102 478</b>	<b>16 032</b>
RECHERCHE NATIONALE	30 000	0
RECHERCHE REGIONALE	72 000	16 000
AUTRES CHARGES A PAYER	478	32
<b>Total</b>	<b>130 621</b>	<b>43 549</b>

### 3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

  
**FIDUCIAL**  
 AUDIT  
 Parc de la Plaine  
 2 Impasse René Couzinet  
 B.P. 95818  
 31505 TOULOUSE  
 Tél. 05 62 16 61 95 - Fax 05 62 16 62 07

## 4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

### 4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER	REPORTING - COMITÉ DU LOT-ET-GARONNE		Décembre 2023		Décembre 2022	
	EMPLOIS	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>						
<b>1. MISSIONS SOCIALES</b>	<b>291 532,97</b>	<b>274 329,61</b>	<b>206 394,47</b>	<b>183 637,01</b>		
1.1 Réalisées en France	291 532,97	274 329,61	206 394,47	183 637,01		
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	176 135,53	159 332,17	101 561,50	79 204,04		
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	115 397,44	115 397,44	104 832,97	104 432,97		
1.2 Réalisées à l'étranger						
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme						
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes						
<b>2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>87 926,08</b>	<b>86 614,22</b>	<b>66 724,35</b>	<b>66 495,95</b>		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	87 926,08	86 614,22	66 644,23	66 415,83		
2.2 Frais de recherche d'autres ressources			80,12	80,12		
<b>3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>123 739,46</b>	<b>99 246,44</b>	<b>83 981,95</b>	<b>66 863,75</b>		
3.1 Frais d'information et de communication	25 003,54	24 539,54	13 715,53	13 715,53		
3.2 Frais de fonctionnement	73 873,46	49 854,70	46 196,26	29 274,94		
3.3 Autres charges	24 856,46	24 792,20	24 060,16	23 873,28		
<b>4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>	<b>719,00</b>	<b>768,00</b>	<b>1 333,68</b>	<b>1 333,68</b>		
<b>5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES</b>						
<b>6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE</b>						
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>503 917,51</b>	<b>460 958,27</b>	<b>358 434,45</b>	<b>318 330,39</b>		
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>-150 597,39</b>		<b>354 992,60</b>			

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2023		Décembre 2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>	<b>3 710,88</b>	<b>3 710,88</b>	<b>932,92</b>	<b>932,92</b>
Réalisées en France	3 710,88	3 710,88	932,92	932,92
Réalisées à l'étranger				
<b>2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>6 259,04</b>	<b>6 259,04</b>	<b>1 615,27</b>	<b>1 615,27</b>
<b>3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	<b>5 028,48</b>	<b>5 028,48</b>	<b>3 447,21</b>	<b>3 447,21</b>
<b>TOTAL</b>	<b>16 999,20</b>	<b>16 999,20</b>	<b>6 193,40</b>	<b>6 193,40</b>



**FIDUCIAL  
AUDIT**

Parc de la Plaine  
2 Impasse René Couzinet  
B.P. 95818  
31505 TOULOUSE

Tél. 05 62 16 61 95 - Fax 05 62 16 62 07

 <b>REPORTING - COMITÉ DU LOT-ET-GARONNE</b>	Décembre 2023		Décembre 2022	
	RESSOURCES	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	-257 326,18	-257 326,18	-646 568,51	-646 568,51
1.1 Cotisations sans contrepartie	-13 888,00	-13 888,00	-14 400,00	-14 400,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-138 706,04	-138 706,04	-140 846,08	-140 846,08
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-104 732,14	-104 732,14	-491 322,43	-491 322,43
<b>2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	-79 602,12		-63 019,08	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-77 384,54		-53 610,03	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	-2 217,58		-9 409,05	
<b>3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	-2 998,00		-3 839,66	
<b>4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>				
<b>5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS</b>	-13 393,82			
<b>TOTAL</b>	<b>-353 320,12</b>	<b>-257 320,18</b>	<b>-713 427,25</b>	<b>-646 568,51</b>

<b>B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	Décembre 2023		Décembre 2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	-16 999,20	-16 999,20	-6 193,40	-6 193,40
Bénévolat			-6 168,40	-6 168,40
Prestations en nature				
Dons en nature	-16 999,20	-16 999,20	-25,00	-25,00
<b>2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>				
<b>3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE</b>				
Prestations en nature				
Dons en nature				
<b>TOTAL</b>	<b>-16 999,20</b>	<b>-16 999,20</b>	<b>-6 193,40</b>	<b>-6 193,40</b>

  
**FIDUCIAL**  
**AUDIT**  
 Parc de la Plaine  
 2 Impasse René Couzinet  
 B.P. 95818  
 31505 TOULOUSE  
 Tél. 05 62 16 61 95 - Fax 05 62 16 62 07

SN 22/38

## 4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

### 4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

#### 4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

#### 4.2.1.2 Dons manuels et dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

#### 4.2.1.3 Legs, donations, assurance-vie

PRODUITS	N° de compte	Montants
Montant perçu au titre d'assurances-vie	75431XXX	
Montant de la rubrique de produits « Legs ou donations » définie à l'article 213-9	75520100	83 071
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	7754XXXX	
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	781640XX	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	7891XXXX	
<b>TOTAL</b>		<b>83 071</b>

CHARGES	N° de compte	Montants
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	6754XXXX	
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	681640XX	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	6891XXXX	
<b>TOTAL</b>		<b>0</b>

<b>SOLDE DE LA RUBRIQUE</b>		<b>83 071</b>
-----------------------------	--	---------------

#### 4.2.1.4 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature

  
**FIDUCIAL**  
AUDIT  
Parc de la Plaine  
2 Impasse René Couzinet  
B.P. 95818  
31505 TOULOUSE  
Tél. 05 62 16 61 95 - Fax 05 62 16 62 07

SN 23/38

#### 4.2.1.5 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes		
→ ...		
→ ...		
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
→ ...		
→ ...		
→ ...		
→ ...		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

#### 4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

##### 4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

  
**FIDUCIAL**  
**AUDIT**  
*Parc de la Plaine*  
2 Impasse René Couzinet  
B.P. 95818  
31505 TOULOUSE  
Tél 05 62 16 61 95 - Fax 05 62 16 62 07

SN 24/38

#### 4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

#### 4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Ventes de marchandises ou de prestations de services	8 338	8 777
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public : → Redevances d'actifs incorporels → Loyers → Plus ou moins-values de cessions de ces actifs		
Total	8 338	8 777

#### 4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
  - Les subventions d'exploitation ;
  - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « Reports en fonds dédiés » en contrepartie du passif « Fonds dédiés sur subvention d'exploitation ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à l'exercice clos est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « Provisions pour risques et charges »

#### 4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		
Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

#### 4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	13 394	
<b>Total</b>	<b>13 394</b>	<b>0</b>

### 4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

#### 4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance  
Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des coûts indirects est définie selon les clés de répartitions, cette méthodologie a été validé par le conseil d'administration en date du 11 décembre 2019.

REPARTITION DES CHARGES	Frais de fonctionnement	Aide aux malades	Prévention	Marketing - Recherches dons	Communication générale	TOTAL
Loyer						0
Assurance						0
Electricité et eau	38	42	20	0	0	100
Téléphone	20	25	15	20	20	100
Affranchissement	20	25	15	20	20	100
Nettoyage parking	20	25	15	20	20	100
						0
<b>Total</b>	<b>98</b>	<b>117</b>	<b>65</b>	<b>60</b>	<b>60</b>	<b>400</b>

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondants, selon une clé de répartition.

Nouvelle clé de répartition pour les contributions statutaires :

- Fonctionnement : 31%
- Frais de recherche de fonds : 4%
- Autres actions : 4 %
- Actions en directions des chercheurs : 46%
- Actions de formations : 1%
- Actions de prévention : 7 %
- Actions en direction des malades : 7%

  
**FIDUCIAL**  
**AUDIT**  
Paro de la Plaine  
2 Impasse René Couzinet  
B.P. 95818  
31505 TOULOUSE  
Tél. 05 62 16 61 95 - Fax 05 62 16 62 07

CLÉS DE REPARTITION SALAIRES	Secrétariat	Marketing	Recherche de dons	Aides aux malades	Fonctionnement de la mission	Développement	Prévention	Frais fonctionnement	Manifestations	TOTAL
LABISSIERE	40	40	5	0	10	0	0	5	0	100
MARCEROU	10	0	5	0	30	25	10	0	20	100
ETANCELIN	10	0	0	10	20	10	30	0	20	100
DAESSLE	30	5		20	35	5			5	100
<b>Total</b>	<b>90</b>	<b>45</b>	<b>10</b>	<b>30</b>	<b>95</b>	<b>40</b>	<b>40</b>	<b>5</b>	<b>45</b>	<b>400</b>

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Actions pour les malades	274 330	183 637
Actions d'information, de prévention et de dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche		
Actions de société et politique de santé		
Frais d'appel aux dons et legs	86 614	66 496
Frais de fonctionnement (dont communication)	99 246	66 864
<b>Total</b>	<b>460 190</b>	<b>316 997</b>

#### 4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2023	2022
Actions pour les malades	145 790	51 853
Actions d'information, prévention, dépistage	12 750	20 564
Actions de formation	0	122
Actions de recherche	0	6 301
Actions autres	393	365
<b>Total</b>	<b>158 932</b>	<b>79 204</b>
Versement à d'autres organismes	2023	2022
Actions pour les malades	0	0
Actions d'information, prévention, dépistage	0	0
Actions de formation	0	0
Actions de recherche		
Actions autres	115 397	104 433
<b>Total</b>	<b>115 397</b>	<b>104 433</b>

#### 4.3.3 Frais de recherche de fonds

##### 4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons se fait sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias audiovisuels, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurances-vie, assurances-vie ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

##### 4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

#### 4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2023	2022
Frais d'information et de communication externes	24 600	13 716
Frais de gestion	27 363	21 344
Formation administrative	1 077	506
Impôts et taxes	7 094	4 142
Cotisation statutaire 10%	14 321	3 283
<b>Total</b>	<b>74 454</b>	<b>42 990</b>

#### 4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

#### 4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
	<b>2</b>	<b>0</b>

2 Impasse René Couzinet

B.P. 95818

#### 4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD31505 TOULOUSE

Tél. 05 62 16 61 95 - Fax 05 62 16 62 07

##### 4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

#### 4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2023	2022
Bénévolat	SMIC x 1,5	16 999	6 168
Prestation	Tarif négocié		
Autres (à préciser)			
	Total	16 999	6 168

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

  
**FIDUCIAL**  
**AUDIT**  
*Parc de la Plaine*  
**2 Impasse René Couzinet**  
B.P. 95818  
**31505 TOULOUSE**  
Tél. 05 62 16 61 95 - Fax 05 62 16 62 07

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

REPORTING - COMITÉ DU LOT-ET-GARONNE	MISSIONS SOCIALES : Réalisation en France				MISSIONS SOCIALES : Versements à d'autres organismes agissant en France				RÉALISÉES À L'ÉTRANGER				FRAIS DE RECHERCHE DE FONDOS				
	Actions en direction des malades, des proches et ebs de santé	Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction du public	Actions de soutien et de promotion des actions de recherche contre le cancer	Actions de soutien et de promotion des actions de recherche contre le cancer	Actions de soutien et de promotion des actions de recherche contre le cancer	Actions de soutien et de promotion des actions de recherche contre le cancer	Actions de soutien et de promotion des actions de recherche contre le cancer	Actions de soutien et de promotion des actions de recherche contre le cancer	Actions de soutien et de promotion des actions de recherche contre le cancer	Actions de soutien et de promotion des actions de recherche contre le cancer	Actions de soutien et de promotion des actions de recherche contre le cancer	Actions de soutien et de promotion des actions de recherche contre le cancer	Frais de soutien et de promotion des actions de recherche contre le cancer	Frais de soutien et de promotion des actions de recherche contre le cancer	Frais de soutien et de promotion des actions de recherche contre le cancer	Frais de soutien et de promotion des actions de recherche contre le cancer	
29/03/2024 - 10/13	501 282,98	21 051,15	392,81	-98,04	20 000,00	95 397,44						54 707,72	1 292,81	8 792,12	2 734,34	20 552,30	-155,21
ACHATS DE MARCHANDISES	5 900,37											685,00				2 100,00	
Autres achats et charges externes	197 752,87	103 446,52	392,81	22,55								39 854,58	1 292,81	5 394,95	1 364,35	5 517,18	
Autres impondérables	159 478,66	13 179,52										165,84		42,25	11,07	162,25	
Impôts, taxes et versements assimilés	97 293,38	90 267,00										11 524,38	2 748,38	1 148,59	10 316,11	120,46	
Autres et assimilés	21 221,24	6 572,70										2 489,92	666,24	255,33	2 295,16	34,75	
Charges sociales	23 239,94	1 400,00															
Dotations aux amortissements, dépréciations et reprises en fonds de roulement	14 995,77														264,60		
Autre charge d'exploitation																	
CHARGES FINANCIÈRES	1 123,14																
Dotations aux amortissements, dépréciations et reprises en fonds de roulement	1 123,14																
Différences négatives de change																	
Charges nettes sur cessions de VMP																	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 501,44																
Sur opérations de gestion	1 501,44																
Sur opérations en capital																	
Dotations aux amortissements, dépréciations et reprises en fonds de roulement																	
AUTRES																	
Participation des salariés aux résultats																	
Impôt sur les bénéfices																	
C.R.	503 917,51	154 789,61	392,81	-98,04	20 000,00	95 397,44						54 707,72	1 292,81	8 792,12	2 734,34	20 552,30	-155,21
C.E.R.																	

  
**FIDUCIAL**  
**AUDIT**  
 Parc de la Plaine  
 2 Impasse René Couzinet  
 B.P. 95818  
 31505 TOULOUSE  
 Tél. 05 62 16 61 95 - Fax 05 62 16 62 07

57  
30/38



#### 4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

##### 4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2023
Contrôle légal des comptes Autres missions	3 930
<b>Total</b>	<b>3 930</b>

##### 4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2023
<b>Produits exceptionnels</b>	
→ Régularisations diverses	407
<b>Total</b>	<b>407</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>	
→ Régularisations diverses Urssaf	2
<b>Total</b>	<b>2</b>

  
**FIDUCIAL**  
**AUDIT**  
Parc de la Plaine  
2 Impasse René Couzinet  
B.P. 95818  
31505 TOULOUSE  
Tél 05 62 16 61 95 - Fax 05 62 16 61 96

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

LA LIGUE CONTRE LE CANCER		047 - COMITÉ DU LOT-ET-GARONNE		Décembre 2023	Décembre 2022
Détails		EMPLOIS PAR DESTINATION CER		TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>					
<b>1. MISSIONS SOCIALES</b>				<b>274 329,61</b>	<b>183 637,01</b>
<i>1.1 Réalisées en France</i>				<i>274 329,61</i>	<i>183 637,01</i>
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>				<i>159 932,17</i>	<i>79 204,04</i>
Actions en direction des malades, des proches et ébts de santé				145 789,61	51 853,34
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public				12 749,75	20 563,81
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics					121,58
Actions de société et politique de santé				392,81	364,75
<i>Actions internationales réalisées par l'organisme</i>					
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer					6 300,56
Actions de création-subvention-administration d'établissement					
Autres actions					
<i>Versements à d'autres organismes agissant en France</i>				<i>115 397,44</i>	<i>374 437,97</i>
Actions en direction des malades, des proches et ébts de santé				20 000,00	14 000,00
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public					
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics					
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer				95 397,44	90 432,97
<i>Programmes nationaux</i>				<i>39 737,44</i>	<i>46 302,97</i>
<i>Programmes régionaux et départementaux</i>				<i>56 660,00</i>	<i>43 600,00</i>
Mission reversement legs					
Autres actions					
Action de société et politique de santé					
<i>1.2 Réalisées à l'étranger</i>					
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>					
<i>Versements à un organisme central ou d'autres organismes</i>					
<b>2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>				<b>86 614,22</b>	<b>66 495,95</b>
<i>2.1 Frais d'appel à la générosité du public</i>				<i>86 614,22</i>	<i>66 415,83</i>
Frais d'appel de dons				53 240,65	38 583,25
Frais d'appel des legs				1 292,81	1 276,43
Frais traitements des dons				8 782,12	9 506,46
Frais de traitements des legs				2 736,34	2 526,24
Frais de campagne pour des dons en nature					
Achats pour manifestations et ventes				20 552,30	11 061,78
Activités de récupérations					3 461,67
<i>2.2 Frais de recherche d'autres ressources</i>					<i>80,12</i>
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades					
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dép					
Frais de Recherche de Mécénat Formation					
Frais de Recherche de Mécénat Formation					
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades					
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép					
Concours ext-parrainage entp Formation					
Concours ext-parrainage entp Recherche					
Frais de recherche partenariat					80,12
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics					
<b>3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>				<b>99 246,44</b>	<b>66 863,75</b>
<i>3.1 Frais d'information et de communication</i>				<i>24 539,54</i>	<i>13 715,53</i>
Frais d'information et de communication externe				24 539,54	13 715,53
Frais d'information et de communication interne					
<i>3.2 Frais de fonctionnement</i>				<i>49 854,70</i>	<i>29 274,94</i>
Frais de gestion				27 363,47	21 344,16
Formation administrative				1 076,78	506,41
Impôts et taxes				7 093,86	4 141,63
Cotisation statutaire 10%				14 320,59	3 282,74
<i>3.3 Autres charges</i>				<i>24 755,20</i>	<i>23 873,25</i>
Charges financières				2 290,28	2 324,00
Dotations aux amortissements				22 501,92	21 549,28
Charges exceptionnelles					
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>				<b>460 190,27</b>	<b>316 996,71</b>
<b>4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>				<b>768,00</b>	<b>1 333,68</b>
<b>5. REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE</b>					
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE					328 238,12
<b>TOTAL</b>				<b>460 958,27</b>	<b>646 568,51</b>

FIDUCIAL  
AUDIT

Parc de la Plaine

2 Impasse René Couzinet

B.P. 95818

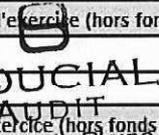
31505 TOULOUSE

Tel 05 62 16 61 95 - Fax 05 62 16 62 07

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>		
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>	<b>3 710,88</b>	<b>932,92</b>
<i>Réalisées en France</i>	<i>3 710,88</i>	<i>932,92</i>
<i>Réalisées à l'étranger</i>		
<b>2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>8 259,84</b>	<b>1 813,27</b>
<b>3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	<b>5 028,48</b>	<b>3 447,21</b>
<b>TOTAL</b>	<b>16 999,20</b>	<b>6 193,40</b>

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL	TOTAL
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice		
= Utilisation		
=+ Report		
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice		

 <b>047 - COMITÉ DU LOT-ET-GARONNE</b>	Décembre 2023	Décembre 2022
Détails	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
<b>RESSOURCES PAR ORIGINE CER</b>		
<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
<b>1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>-257 326,18</b>	<b>-646 568,51</b>
<b>1.1 Cotisations sans contrepartie</b>	<b>-13 888,00</b>	<b>-14 400,00</b>
<b>1.2 Dons, legs et mécénat</b>	<b>-138 706,04</b>	<b>-140 846,08</b>
Dons manuels non affectés	-130 060,44	-136 554,58
Dons manuels affectés	-695,60	-441,50
Legs, donations et assurances-vie non affectés		
Legs et autres libéralités affectés		
Mécénat	-7 950,00	-3 850,00
<b>1.3 Autres produits liés à la générosité du public</b>	<b>-104 732,14</b>	<b>-491 322,43</b>
Manifestations	-36,00	-219,78
Ventes (dont abonnement à vivre)	-8 337,80	-8 542,23
Prestations et autres ventes		
Activités de récupération	-1 800,00	-6 063,00
Charges et Produits exceptionnels		
Droits d'auteurs		
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)	-2 628,57	-15,00
Autres produits affectés		
Produits financiers	-3 859,00	-1 304,58
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités	-88 070,77	-475 177,84
<b>2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>		
<b>3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS</b>		
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège		
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP		
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés		
<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>-257 326,18</b>	<b>-646 568,51</b>
<b>DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>	<b>-203 632,09</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>-460 958,27</b>	<b>-646 568,51</b>
Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	765 683,95	418 151,65
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public	-203 632,09	328 238,12
Investissements et désinvestissements nets liés à l'activité	21 449,57	19 294,18
Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	583 501,43	765 683,95

  
**FIDUCIAL**  
**AUDIT**  
 Parc de la Plaine  
 2 Impasse René Couzinet  
 B.P. 95818  
 31505 TOULOUSE  
 Tél 05 62 16 61 95 - Fax 05 62 16 62 07

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>-16 999,20</b>	<b>-6 193,40</b>
Bénévolat		-6 168,40
Prestations en nature		
Dons en nature	-16 999,20	-25,00
<b>TOTAL</b>	<b>-16 999,20</b>	<b>-6 193,40</b>



**FIDUCIAL  
AUDIT**

*Parc de la Plaine*  
**2 Impasse René Couzinet**  
 B.P. 95818  
 31505 TOULOUSE

Tél. 05 62 16 61 95 - Fax 05 62 16 62 07

SM 35/38  
 [31]

#### 4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotation brute	Dotation à neutraliser
2009							
2010	Porte int	780				73	73
2011	Tout égout	3 738				150	150
2012							
2013	Réseau info	4 183				341	341
2014							
2015	Ordinateur P	1 013				348	348
2016	Locaux dem	139 000					
2017	Travaux dem	303 755				24 566	24 566
2018	Accoustique	2 680				134	134
2019							
2020							
2021							
2022							
2023							
Total		455 149	0	0	0	25 612	25 612

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayants financées.

#### 4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

  
**FIDUCIAL**  
**AUDIT**  
*Parc de la Plaine*  
**2 Impasse René Couzinet**  
**B.P. 95818**  
**31505 TOULOUSE**  
Tél. 05 62 16 61 95 - Fax 05 62 16 62 07

## 5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

### 5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

#### 5.1.1 Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser

Nature d'engagements	2023	2022
→ Legs acceptés par les organes statutaires		
→ Valeur estimée des legs en cours d'examen avant acceptation par le conseil d'administration		
→ Assurance-vie		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### 5.2 AUTRES INFORMATIONS

#### 5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
<b>Administrateurs élus</b>				
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc...	13			
<b>Bénévoles "administratifs"</b>				
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc...) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	5	291		5 028,48
<b>Bénévoles de terrain</b>				
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales	2	50		864,00
Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.	2	448		7 741,44
	15	125		2 155,68
	1	70		1 209,60
<b>Total</b>	<b>38</b>	<b>984</b>	<b>0</b>	<b>16 999</b>

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire = 17,28 € (plus une heure équivalent temps plein x 17,28 €), ou renseigné par le calcul de GABES

**FIDUCIAL**

**2 Impasse René Couzinet**

**B.P. 95818**

**31505 TOULOUSE**

**Tél. 05 62 16 61 95 - Fax 05 62 16 62 0**

### 5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres....	5	6 246	3
<b>Total</b>	<b>5</b>	<b>6 246</b>	<b>3</b>

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

### 5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	14 190
6257 - Réceptions	Restauration	2 375
	<b>Total</b>	<b>16 565</b>

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

### 5.2.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 1 736 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.

  
**FIDUCIAL**  
**AUDIT**  
Parc de la Plaine  
2 Impasse René Couzinet  
B.P. 95818  
31505 TOULOUSE  
Tél. 05 62 16 61 95 - Fax 05 62 16 62 07